



Champdôtre

# EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 12 juin 2025 19:00

**En exercice :** 14

**Présents :** 11

**Excusés :** 2

**Absents :** 1

**Président de séance :**

Jean-Louis LAGUERRE

**Secrétaire de séance :**

Véra-Lucia MYET

**Date de convocation :**

06/06/2025

**N° interne de l'acte :**

DEL0312062025

jeudi 12 juin 2025, le Conseil Municipal de CHAMPDOTRE s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie.

**Membres présents :**

Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINÉ, Vincent URSO, Florence JACQUOT, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT, Delphine GOMEZ, Frédéric BALANDRAUD

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Christine MARCHAND (donne pouvoir à : Vincent URSO), Sébastien SORDEL (donne pouvoir à : Philippe SORDEL)

**Membres Absents :**

Benoît NOURRY

---

**Mise en location des logements situés 2 Rue de la Gare**

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien restaurant en bâtiment multiservices, les deux logements T3 situés 2 Rue de la Gare seront disponibles à la location à partir du 15 juillet.

Monsieur le Maire propose d'établir le cahier des charges suivant :

- Durée du bail : 6 ans ;
- Loyer mensuel : 650,00 € (six cents cinquante euros) hors charges, révisable tous les ans selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE, paiement à échoir ;
- Caution : un mois de loyer hors charges, soit 650,00 € (six cents cinquante euros) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la mise en location des deux logements ;
- Fixe le montant du loyer à 650,00 € (six cents cinquante euros) hors charges par mois ;
- Demande une caution d'un mois de loyer hors charge aux futurs locataires ;
- Autorise Monsieur le Maire et le 1er Adjoint à signer tous les documents permettant la bonne exécution de la présente délibération.

Résultats de vote : Adopté

Pour : 13 voix Jean-Louis LAGUERRE, Philippe MAGDELAINÉ, Christine MARCHAND, Vincent URSO, Florence JACQUOT, Véra-Lucia MYET, Philippe SORDEL, Marc GREMERET, Marc-Antoine LUQUIN, Stéphanie HELIOT, Frédéric BALANDRAUD, Delphine GOMEZ, Sébastien SORDEL

Contre : 0 voix

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 13/06/2025

Reçu en préfecture le 13/06/2025

Publié le

ID : 021-212101380-20250612-DEL0312062025-DE

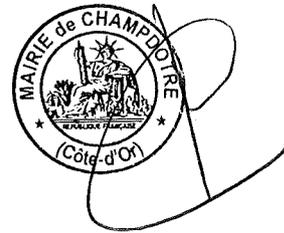


Abstentions : 0  
N'ont pas pris part au vote : 0  
Absents lors du vote : 1

---

Le Secrétaire de séance,  
Véra-Lucia MYET

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié  
conforme au registre.  
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE



Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le :

Envoyé en préfecture le 13/06/2025

Reçu en préfecture le 13/06/2025

Publié le

The logo for S2LO, consisting of the letters "S2LO" in a blue, stylized font with a swoosh underneath.

ID : 021-212101380-20250612-DEL0312062025-DE